

Le programme de lutte contre l'obésité se déploie sur de nouveaux départements en Auvergne-Rhône-Alpes

Proxob recrute de nouvelles familles

La formule a fait ses preuves. Depuis cinq ans, le programme pilote Proxob (pour « proximité » et « obésité ») accompagne des familles à domicile. 140 familles dont 262 enfants ont ainsi pris part à cet accompagnement inédit mis en place par CSO-Caloris, le Centre auvergnat de l'obésité et de ses risques en santé, sous la responsabilité du professeur Yves Boirie, au CHU de Clermont-Ferrand.

Prise en charge. L'expérimentation a débuté en 2015 dans le Puy-de-Dôme puis l'Allier, dans le secteur de Saint-Pourçain-sur-Sioule. Une quarantaine de familles en ont bénéficié l'an passé.

« Ce programme a pour objet une prise en charge par une équipe multidisciplinaire, au domicile de la famille dont au moins un enfant est en surpoids », explique Bernadette Olivier-Da Silva, coordinatrice au Centre spécialisé de l'obésité-Caloris.

L'équipe, composée d'une diététicienne, d'une enseignante en activité physique adaptée et d'un professionnel de la parentalité intervient sous la forme de 18 ateliers la première année, afin de mettre en place des modifications thérapeutiques progressives et durables du mode de vie de l'ensemble de la famille.

Corpulence et qualité de vie. « L'ob-

jectif étant d'améliorer, pour chacun de ses membres, sa qualité de vie et sa corpulence », décrit la coordinatrice.

Suivi. À l'issue de la première année, un suivi à distance se met en place, par le biais d'appels téléphoniques tous les trois mois.

Ces deux phases sont ponctuées par trois bilans effectués par un médecin, une infirmière, un coordinateur de parcours et les trinômes intervenant à domicile.

Résultats. « Les résultats des précédentes éditions témoignent d'une amélioration de la qualité de vie des familles ainsi que de la corpulence des enfants. Le facteur de réussite de la prise en charge de l'obésité sur le long cours est en effet lié à l'implication de l'ensemble de la famille, et l'adhésion des familles a été très importante », souligne Magalie Miotte, médecin et coordinatrice médicale du CSO-Caloris.

De nouveaux départements concernés. À partir de septembre, le programme change de braquet. Le dispositif va être déployé auprès de nouvelles familles sur l'Allier et le Puy-de-Dôme, puis en janvier, sur la Drôme et l'Ardèche. En mai, des familles du Cantal et de la Haute-Loire pourront également en bénéficier. Trois cents familles vont donc être suivies sur 5 ans.

Nouveau. Nouveauté dans le pro-

gramme, une application motivationnelle (e-Proxob) sur smartphone permettra un nouveau suivi à distance lors de la deuxième phase d'accompagnement en autonomie.

Financé par l'Agence régionale de santé et l'Assurance-maladie (*), le programme Proxob prévu sur cinq ans est gratuit pour les familles. Il va concerner plus de 750 personnes en excès de poids.

(*) Le programme bénéficie du soutien financier de l'ARS et de l'Assurance-maladie. Le CHU de Clermont-Fd, le CH d'Aurillac, le CH du Puy-en-Velay, l'Ugcam de Clermont, le SSR Hôpital coeur de Bourbonnais à Saint-Pourçain-sur-Sioule, le RÊP-POP Préo à Annonay et le RÊPPOP Auvergne sont également partenaires.

Critères d'éligibilité. L'éligibilité au programme repose sur plusieurs critères d'inclusion : familles en demande d'aide composées d'au moins un adulte et un enfant mineur vivant sous le même toit en excès de poids et en difficulté d'accès au soin (précarité, ruralité, rupture et/ou échec de soin). Cet accompagnement est gratuit pour la famille. Pour tout renseignement et inscriptions : Puy-de-Dôme et Haute-Loire : 04.73.75.24.45 ; Allier et Cantal : 04.73.75.40.32 ; Drôme-Ardèche : 06.79.79.25.22.

Michèle Gardette michele.gardette@centrefrance.com ■

